

Le 7^{ème} PCRD (2007-2013)



Inserm

Journée d'information sur le 7^{ème} PCRD
Richard Salives (MC-DRH)
Marseille – 15 novembre 2006

Plan d'action « Société de la connaissance »

Fonds structurels,
y compris,
compétitivité
régionale

7^{ème} PCRD
2007-2013
50,2 Mds €

1^{er} PC
Compétitivité et
innovation

Programme
Éducation

Coopération

32 365 M€

10 thématiques

**15% du Budget
aux PME (?)**

Idées

7 460 M€

**Recherche
« frontière »**

**Agence
« ERC »**

Personnel

4 728 M€

Marie Curie

Capacités

4 217 M€

Infrastructures

**Potentiel des
nouveaux**

**Régions de la
connaissance**

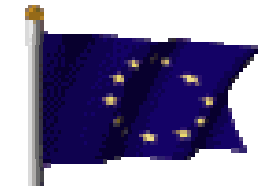
PME

**Science dans la
société**

INCO

Coordination

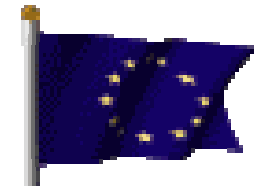
Inserm



**Le Programme Européen
Ressources Humaines et Mobilité :
Les Actions Marie Curie
7^{ième} PCRD**



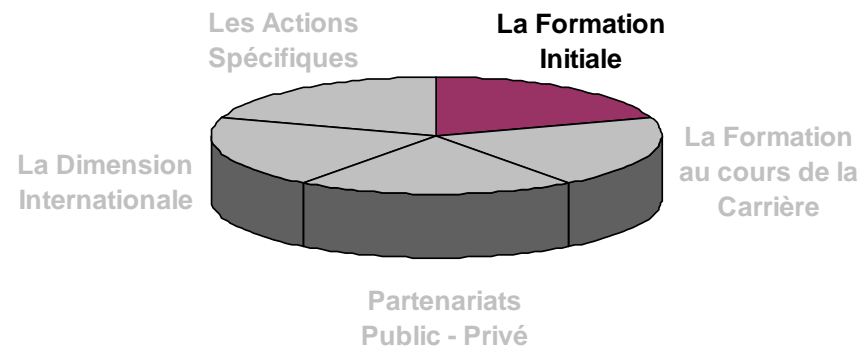
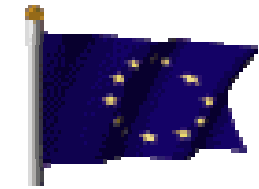
Inserm



Objectif du Programme Marie Curie

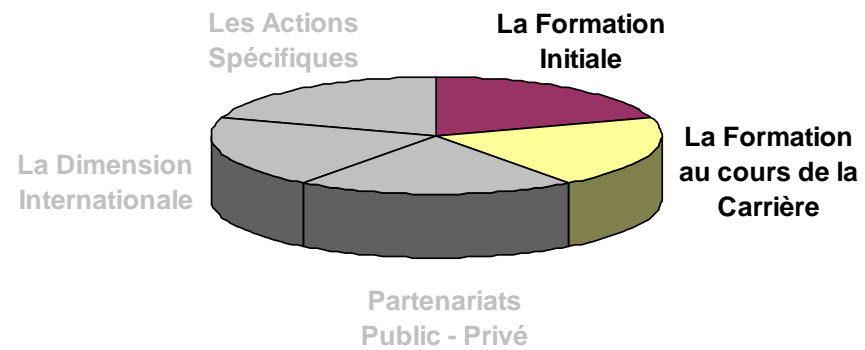
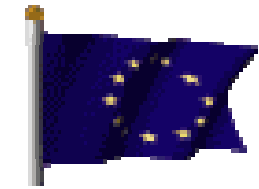
Renforcer le potentiel humain dans les métiers de la recherche

1. En encourageant les gens à s'orienter vers les métiers de la recherche
2. En encourageant les chercheurs européens à rester en Europe
3. En attirant les meilleurs chercheurs mondiaux en Europe



LA FORMATION INITIALE

- Les Réseaux de Formation Initiale (ITN)

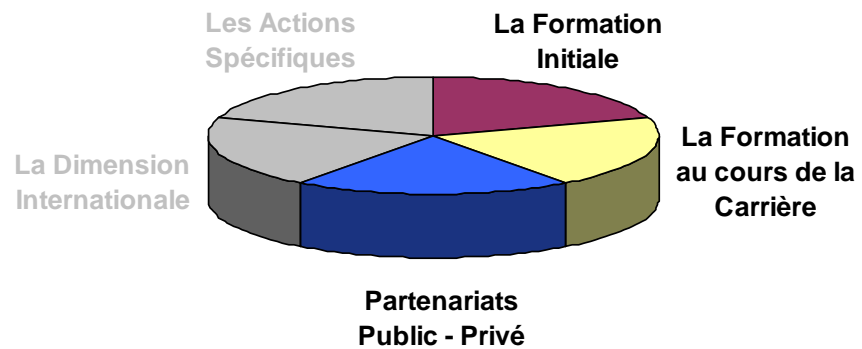
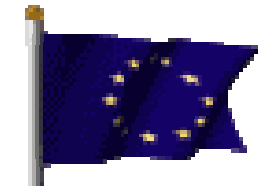


LA FORMATION INITIALE

- Les Réseaux de Formation Initiale (ITN)

LA FORMATION EN COURS DE CARRIERE

- Les Bourses Intra-Européennes (EIF)
- Les Primes de Réintégration Européennes (ERG)
- Le Co-Financement de Bourses Individuelles



LA FORMATION INITIALE

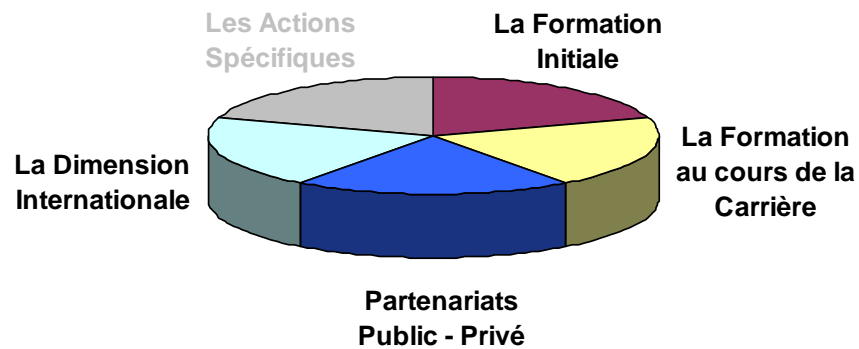
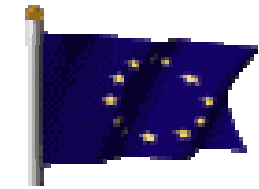
- Les Réseaux de Formation Initiale (ITN)

LA FORMATION EN COURS DE CARRIERE

- Les Bourses Intra-Européennes (EIF)
- Les Primes de Réintégration Européennes (ERG)
- Le Co-Financement de Bourses Individuelles

LES PARTENARIATS PUBLIC - PRIVE

- Les Partenariats et Passerelles entre secteur public et privé



LA FORMATION INITIALE

- Les Réseaux de Formation Initiale (ITN)

LA FORMATION EN COURS DE CARRIERE

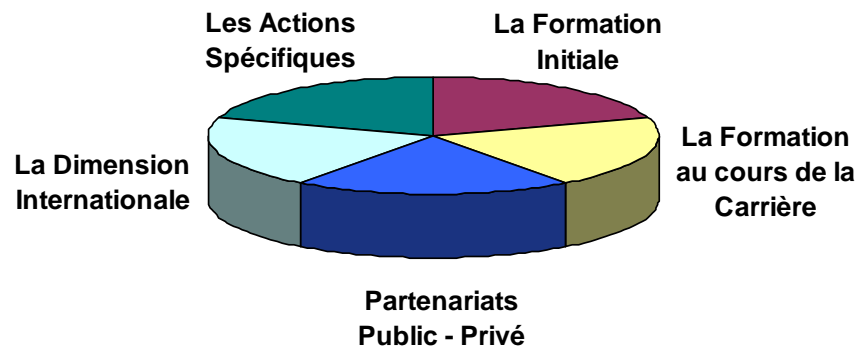
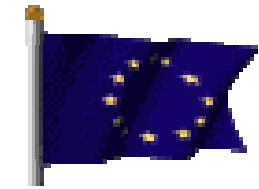
- Les Bourses Intra-Européennes (EIF)
- Les Primes de Réintégration Européennes (ERG)
- Le Co-Financement de Bourses Individuelles

LES PARTENARIATS PUBLIC - PRIVE

- Les Partenariats et Passerelles entre secteur public et privé

LA DIMENSION INTERNATIONALE

- Les Bourses Internationales Sortantes (IOF)
- Les Bourses Internationales Entrantes (IIF)
- Les Primes Internationales de Réintégration (IRG)



LA FORMATION INITIALE

- Les Réseaux de Formation Initiale (ITN)

LA FORMATION EN COURS DE CARRIERE

- Les Bourses Intra-Européennes (EIF)
- Les Primes de Réintégration Européennes (ERG)
- Le Co-Financement de Bourses Individuelles

LES PARTENARIATS PUBLIC - PRIVE

- Les Partenariats et Passerelles entre secteur public et privé

LA DIMENSION INTERNATIONALE

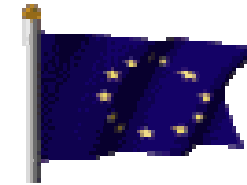
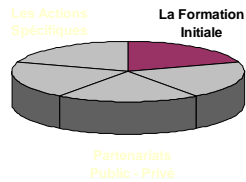
- Les Bourses Internationales Sortantes (IOF)
- Les Bourses Internationales Entrantes (IIF)
- Les Primes Internationales de Réintégration (IRG)

LES ACTIONS SPECIFIQUES

- La Nuit des Chercheurs
- Les Prix Marie Curie
- ...

Inserm

FORMATION INITIALE



1. Réseaux de Formation Initiale (ITN) (1/3)

But : Améliorer les perspectives de carrière du jeune chercheur en début de carrière (ESR) aussi bien dans le secteur public que privé, et ainsi rendre plus attractifs les métiers de la recherche

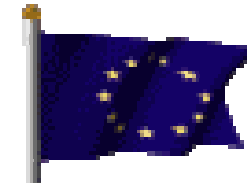
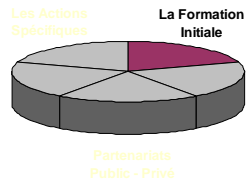
Comment ? : En construisant des réseaux transnationaux pour accroître les capacités de formation de haut niveau dans différents pays membres ou associés

Au moins trois participants de pays membres ou pays associés

Durée maximale : 4 ans

Inserm

FORMATION INITIALE



1. Réseaux de Formation Initiale (ITN) (2/3)

- Chercheurs éligibles :**
1. Chercheurs en début de carrière (ESR) (en grande majorité)
 2. « Visiting Scientists » : Encadrement et transfert de connaissances (minorité)

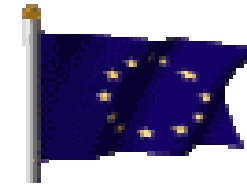
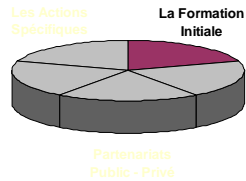
Ce sont des chercheurs expérimentés (+ de 4 ans d'expérience / « sénior profile »)

Conditions de nationalité : Chercheurs de pays membres et associés OU de pays tiers (dans la limite de 30% du budget global)

MOBILITE NECESSAIRE

Inserm

FORMATION INITIALE



1. Réseaux de Formation Initiale (ITN) (3/3)

Durées des contrats : 3 mois à 3 ans pour les jeunes chercheurs

Au moins 1 mois pour les « visiting scientists »

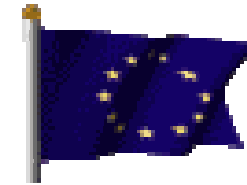
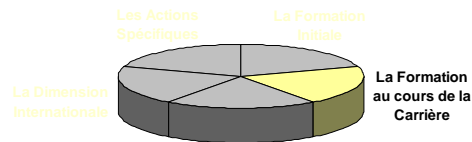
Financements :

Salaires pour les jeunes chercheurs

Salaires pour les chercheurs expérimentés

Conférences, Ecoles d'été, Ateliers...

FORMATION AU COURS DE LA CARRIERE



1. Bourses Intra-Européennes de développement de carrière (EIF) (1/2)

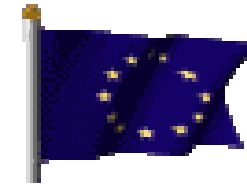
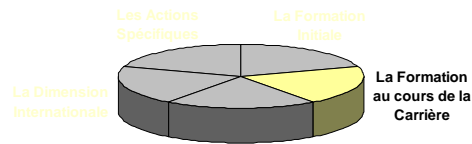
Objectif : Aide au développement de carrière des chercheurs expérimentés, à différents stades de leur carrière :

- pour diversifier les compétences des chercheurs (mobilité disciplinaire et sectorielle)
- pour favoriser l'indépendance et l'autonomie des chercheurs
- pour financer un retour à une carrière de chercheur après une pause

Moyen : Financement individuel intra-européen (mobilité trans-nationale)

Inserm

FORMATION AU COURS DE LA CARRIERE



1. Bourses Intra-Européennes de développement de carrière (EIF) (2/2)

Durée du contrat : 12 à 24 mois

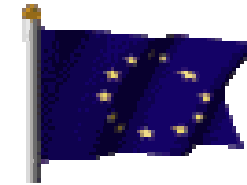
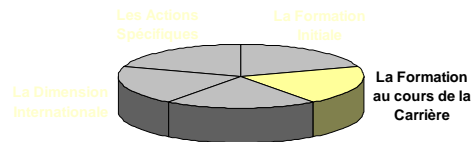
Chercheurs Eligibles : Chercheurs expérimentés (+ de 4 ans d'expérience)

Conditions de nationalité : Chercheurs de pays membres ou pays associés, partant effectuer leurs recherches dans un autre pays européen (dans lequel le chercheur a résidé moins de 12 mois lors des trois dernières années).

Ouverture à des chercheurs de pays tiers si présents au moins 3 ans lors des 4 dernières années (Mobilité requise)

Inserm

FORMATION AU COURS DE LA CARRIÈRE



2. Primes Européennes de Réintégration (ERG) (1/2)

Objectif : Aider les chercheurs expérimentés dans leur réintégration dans une carrière de chercheur, dans un pays membre ou associé après une expérience trans-nationale.

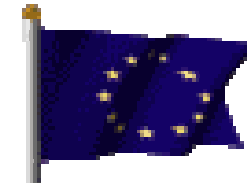
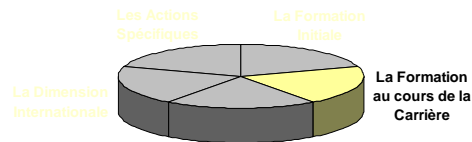
Condition : Avoir bénéficié d'un financement Marie Curie d'au moins **18 MOIS**

Moyen : Prime individuelle intra-européenne (mobilité trans-nationale)

Durée maximale : 3 ans

Inserm

FORMATION AU COURS DE LA CARRIERE



2. Primes Européennes de Réintégration (ERG) (2/2)

Chercheurs éligibles : Chercheurs expérimentés (plus de 4 ans d'expérience)

Conditions de nationalité : Chercheurs de pays membres ou pays associés, partant effectuer leurs recherches dans un autre pays européen dans lequel il souhaite sa réintégration.

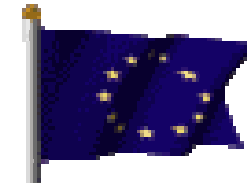
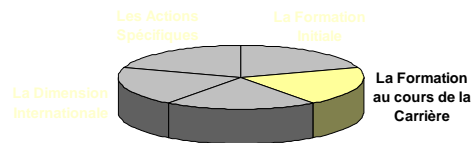
Ouverture à des chercheurs de pays tiers si présents au moins 3 ans lors des 4 dernières années (Mobilité requise)

Financement : Fonctionnement mais pas salaire du chercheur bénéficiaire

Montants forfaitaires de 12500 €/an

Inserm

FORMATION AU COURS DE LA CARRIERE

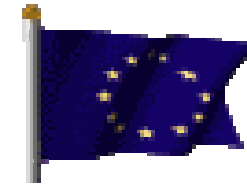
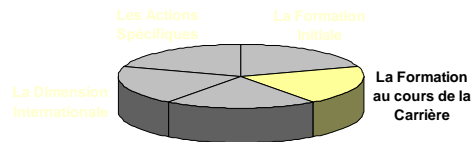


3. Co-Financement de Programmes Régionaux, Nationaux ou Internationaux (1/2)

Objectif : Accroître les possibilités de mobilité en Europe pour la formation et le développement de carrière de chercheurs expérimentés, en encourageant et renforçant des programmes existants ou nouveaux, régionaux ou nationaux, qui offrent des possibilités de mobilité trans-nationale ou en renforçant des programmes internationaux.

Chercheurs éligibles : Chercheurs expérimentés (avec plus de 4 ans d'expérience)

FORMATION AU COURS DE LA CARRIERE



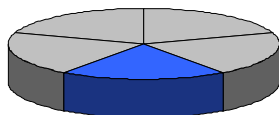
3. Co-Financement de Programmes Régionaux, Nationaux ou Internationaux (2/2)

- Mobilités encouragées :**
- Mobilité Sortante : pour favoriser mobilité des chercheurs vers d'autres pays membres, associés ou tiers avec une phase de retour « préférable »
 - Mobilité Entrante : en ouvrant des programmes nationaux à des chercheurs non nationaux de pays membres ou associés
 - Réintégration de chercheurs de pays membres ou associés ayant effectué leur recherche hors Europe pendant au moins 3 ans

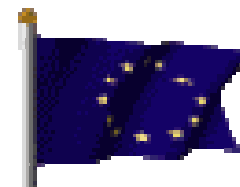
Financements : Les programmes sélectionnés seront co-financés à hauteur de 25% (du coût total, c'est à dire salaires des chercheurs, contribution aux coûts de recherche...) + 200 €/ mois / chercheur

Inserm

PARTENARIATS PUBLIC – PRIVE



Partenariats
Public - Privé



1. Partenariats et Passerelles entre la recherche publique et la recherche privée (1/2)

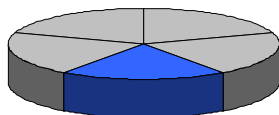
Objectif : Favoriser la mise en place de passerelles entre la recherche académique et l'industrie, en particulier en direction des PME. Cette action sera assurée par un programme de collaboration d'au moins 2 organisations, de chaque secteur et de deux pays membres ou associés différents

Programme à construire : Doit être un support pour créer, développer et renforcer des partenariats stratégiques de longue durée, pour le partage des connaissances et la mobilité intersectorielle

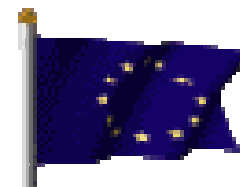
Durée : 3 à 4 ans

Inserm

PARTENARIATS PUBLIC – PRIVE



Partenariats
Public - Privé



1. Partenariats et Passerelles entre la recherche publique et la recherche privée (2/2)

Chercheurs éligibles : Les échanges peuvent concerner :

- les chercheurs en début de carrière (ESR)
- les chercheurs expérimentés (ER)
- les membres de « staff technique »

Possibilité de recruter des chercheurs expérimentés hors du partenariat

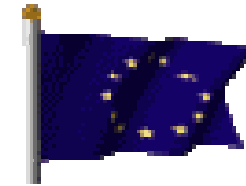
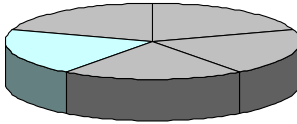
Conditions de nationalité : Chercheurs de pays membres ou associés, faisant acte de mobilité (moins de 12 mois lors des 3 dernières années dans le pays d'accueil)

Durée : 2 mois à 2 ans

Inserm

DIMENSION INTERNATIONALE

La Dimension
Internationale



1. Bourses Internationales Sortantes (Développement de Carrière) (IOF) (1/2)

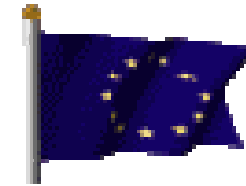
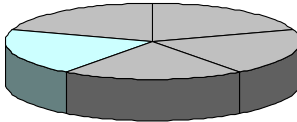
But : Renforcer la dimension internationale de la carrière des chercheurs européens en leur donnant l'opportunité d'être formés et d'acquérir de nouveaux savoirs dans des organismes de recherche de haut niveau de pays tiers, et de se servir de cette expérience pour leur retour en Europe

Chercheurs éligibles : Chercheurs expérimentés (plus de 4 ans d'expérience et « more senior profile »), de pays membres ou associés
Attention : Jamais ouvert à des chercheurs de pays tiers

Inserm

DIMENSION INTERNATIONALE

La Dimension
Internationale



1. Bourses Internationales Sortantes (Développement de Carrière) (IOF) (2/2)

Projet : Durée maximale de 3 ans

Phase sortante : 1 à 2 ans

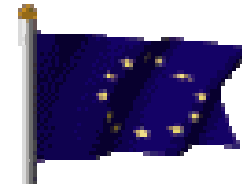
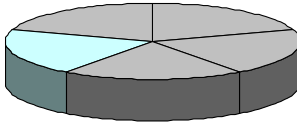
Phase de retour OBLIGATOIRE : 6 mois à 1 an

Conditions de mobilité : Le chercheur ne doit pas avoir résidé plus de 12 mois lors des 3 dernières années dans le pays d'accueil (phase sortante)

Inserm

DIMENSION INTERNATIONALE

La Dimension
Internationale



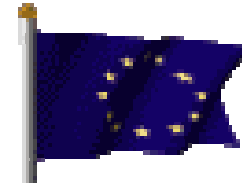
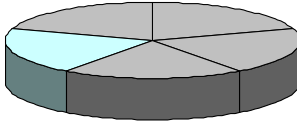
2. Bourses Internationales Entrantes (IIF) (1/2)

But : Renforcer l'excellence scientifique des pays membres et associés européens, en accueillant des chercheurs de haut niveau provenant de pays tiers. Le but est de favoriser des coopérations futures.

La phase de retour est optionnelle et peut être financée par la Commission Européenne dans le cas de chercheurs de pays en voie de développement

DIMENSION INTERNATIONALE

La Dimension
Internationale



2. Bourses Internationales Entrantes (IIF) (2/2)

Chercheurs éligibles : Chercheurs expérimentés (plus de 4 ans d'expérience et « more senior profile »), de pays tiers (ayant passé moins de 3 ans lors des 4 dernières années dans un pays membre ou associé)

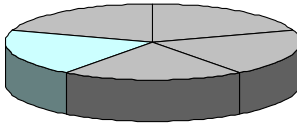
Projet : Durée maximale de 3 ans

avec une phase d'entrée de 1 à 2 ans
et une phase de retour optionnelle de 6 mois à 1 an respectivement

Inserm

DIMENSION INTERNATIONALE

La Dimension
Internationale



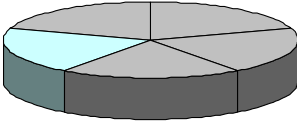
3. Primes Internationales de Réintégration (IRG) (1/2)

But : Renforcer l'attractivité de l'Europe en encourageant les chercheurs européens qui ont effectué au moins 3 ans de recherche dans un pays tiers à retourner en Europe, dans un pays membre ou associé

Chercheurs éligibles : Chercheurs expérimentés (plus de 4 ans d'expérience), de pays membres ou associés avec **3 ans** de recherche effectués hors Europe

DIMENSION INTERNATIONALE

La Dimension
Internationale



3. Primes Internationales de Réintégration (IRG) (2/2)

Durée du projet : De 3 à 4 ans

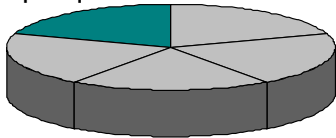
Financements : Contribution européenne pour le fonctionnement et non pour le paiement du salaire du chercheur bénéficiaire du dispositif de réintégration

Financement de 25000 € / an / chercheur

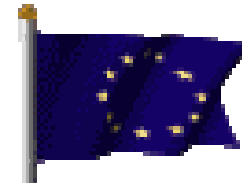
Attention : comme dans le 6ième PCRD, le salaire et la réintégration doivent être assurée pendant la durée de la prime de réintégration par l'établissement d'accueil

ACTIONS SPECIFIQUES

Les Actions
Spécifiques



Partenariats
Public - Privé



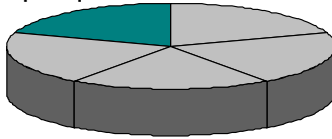
1. La Nuit des Chercheurs

But : Poursuivre les efforts entrepris depuis 2005 pour rapprocher les chercheurs du grand public, avec l'objectif d'accroître leur rôle dans la société.

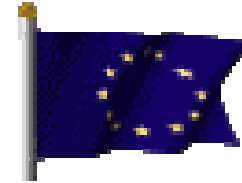
Projets financés : Financement peut couvrir une période de 7 mois au maximum

ACTIONS SPECIFIQUES

Les Actions
Spécifiques



Partenariats
Public - Privé



2. Les Prix Marie Curie 2007

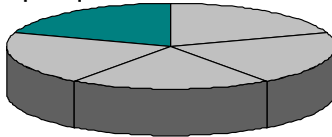
But : Reconnaissance publique de chercheurs ayant bénéficié préalablement de financement Marie Curie au titre du sixième, voire d'un précédent Programme Cadre Européen pendant au moins douze mois

Prix : Cinq prix sont attribués chaque année. Ils sont d'une valeur de 50000 €

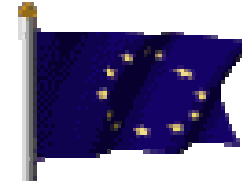
Inserm

ACTIONS SPECIFIQUES

Les Actions
Spécifiques

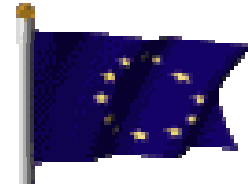
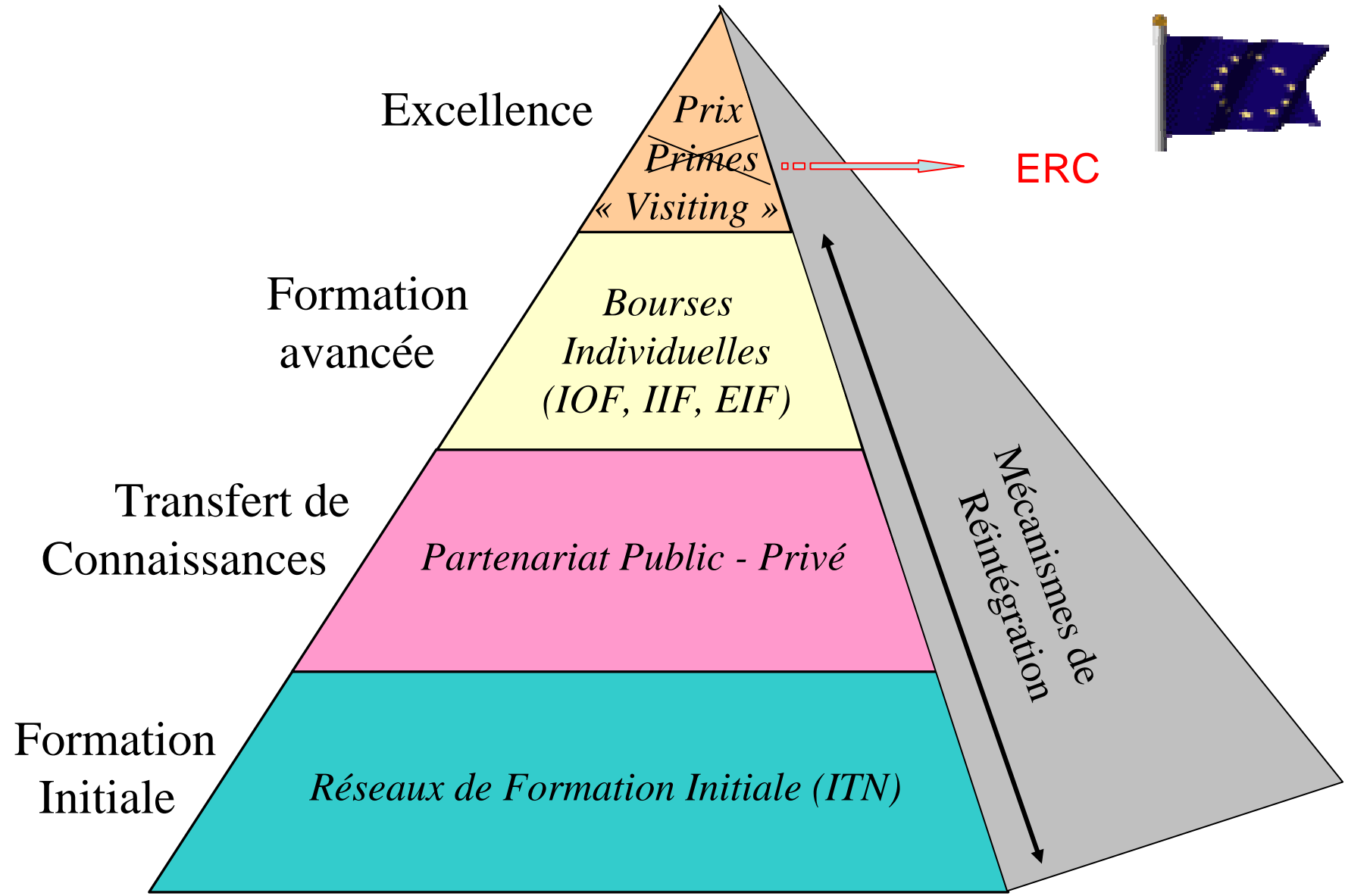


Partenariats
Public - Privé



3. Autres dispositifs

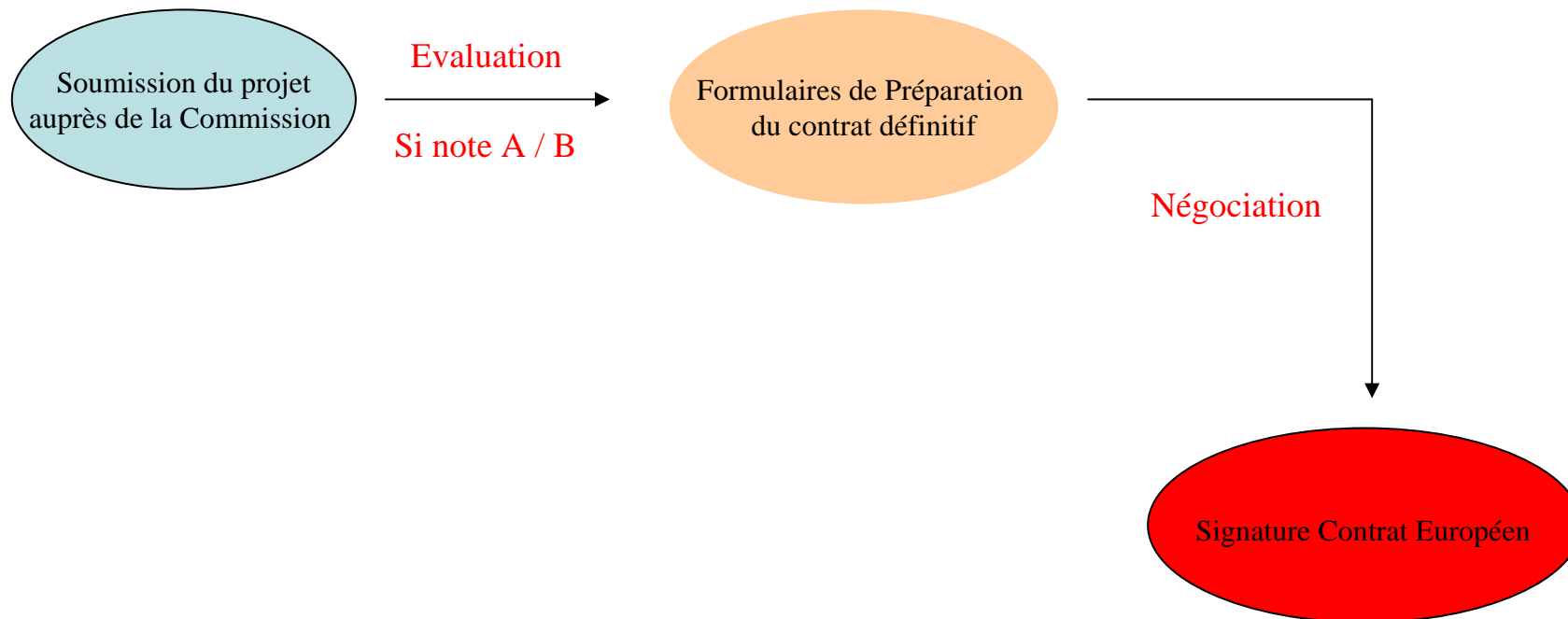
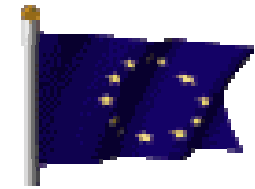
- a. Collaboration trans-nationale des membres du réseau ERA-MORE
A NOTER L'IMPORTANCE DES CENTRES DE MOBILITE
- b. Coopération trans-nationale des Points de Contact Nationaux
- c. Autres (Questions liées aux taxes, aux données de mobilité...)



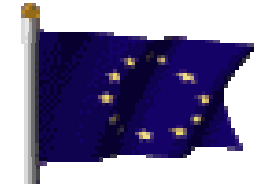
Inserm

Dispositifs Marie Curie	Lancement Appel d'Offres	Deadline	Evaluation	Budget Indicatif	Début contrat attendu
Réseaux de Formation Initiale (ITN)	Décembre 2006	Février 2007	2 étapes	250 millions d'€	Fin 2007
Bourses Intra-Européennes (EIF)	Décembre 2006	Mars 2007	1 étape	75 millions d'€	Automne 2007
Prime de Réintégration Européenne (ERG)	Décembre 2006	Continu	1 étape	10 millions d'€	5 mois après soumission
Co-Financement	Juillet 2007	Septembre 2007	1 étape	65 millions d'€	1er semestre 2008
Partenariats Public – Privé (IAPP)	Janvier 2007	Mars 2007	1 étape	40 millions d'€	Fin 2007
Bourses Internationales Sortantes (IOF)	Janvier 2007	Mars 2007	1 étape	25 millions d'€	Automne 2007
Bourses Internationales Entrantes (IIF)	Janvier 2007	Mars 2007	1 étape	25 millions d'€	Automne 2007
Primes Internationales de Réintégration (IRG)	Janvier 2007	03, 06, 09 et 12 / 2007	1 étape	15 millions d'€	5 mois après soumission ?
Nuit des Chercheurs	Février 2007 Décembre 2007	Avril 2007 Février 2008	1 étape	3 millions d'€	Eté 2007 Eté 2008
Prix Marie Curie	Mars 2007	Mai 2007	1 étape	0,25 million d'€	Automne 2007

Soumission du projet puis Procédure jusqu'à la Signature du Contrat Européen



Points importants :



- L'ensemble de la procédure de soumission doit être réalisé en collaboration avec vos Administrations Déléguées Régionales correspondantes
- Financement des salaires majoritairement sauf pour les primes de réintégration (projet financé uniquement)

Informations :

- Site Internet Marie Curie :

http://europa.eu.int/comm/research/fp6/mariecurie-actions/indexhtm_en.html

- Site Internet Inserm :

<http://www.inserm.fr> Rubrique « L'Accueil à l'Inserm / Hosting at Inserm »

Contacts : Mission Chercheurs, Département des Ressources Humaines

- Richard Salives, Ph.D – richard.salives@tolbiac.inserm.fr (en charge du Programme)
- A.Marie Laffaye, Ph.D – anne-marie.laffaye@tolbiac.inserm.fr (Responsable Mission C.)

Inserm

Plan d'action « Société de la connaissance »

Fonds structurels,
y compris,
compétitivité
régionale

7^{ème} PCRD
2007-2013
50,2 Mds €

1^{er} PC
Compétitivité et
innovation

Programme
Éducation

Coopération

32 365 M€

10 thématiques

**15% du Budget
aux PME (?)**

Idées

7 460 M€

**Recherche
« frontière »**

**Agence
« ERC »**

Personnel

4 728 M€

Marie Curie

Capacités

4 217 M€

Infrastructures

**Potentiel des
nouveaux**

**Régions de la
connaissance**

PME

**Science dans la
société**

INCO

Coordination

Inserm

Programme IDEES Conseil Européen de la Recherche (ERC)

Disparition des Primes d'Excellence Marie Curie EXT et du Programme Euryi

Apparition de l'ERC avec deux dispositifs complémentaires :

- 1. The ERC Starting Independent Researcher Grants (ERC Starting Grants)**
- 2. The ERC Advanced Investigator Grants (ERC Advanced Grants)**

European Research Council

1. The ERC Starting Independent Researcher Grants (ERC Starting Grants)

Objectif : Favoriser la carrière indépendante des excellents chercheurs, quelque soit leur nationalité, qu'ils soient installés en Europe ou qu'ils y reviennent pour mettre en place ou mener leur première équipe de recherche

Projet : Aide à la création d'une nouvelle équipe de recherche excellente et autonome ou renforcement d'une jeune équipe prometteuse qui vient d'être créée

Budget : De 100 à 400 k€/ an pour une période d'au maximum 5 ans

Appel d'offres attendu au 1er semestre 2007

Inserm

European Research Council

2. The ERC Advanced Investigator Grants (ERC Advanced Grants)

Objectif : Encourager et supporter les excellents projets de recherche menés par des chercheurs innovants et dynamiques. Ce financement vient en appui de la prime ERC pour jeunes chercheurs, en ciblant la population de chercheurs qui sont déjà indépendant et à la tête d'équipe de recherche

Appel d'offres attendu pour la fin 2007